

DLA DU VAL D'OISE
Porteur du DLA : INITIACTIVE 95



PROGRAMME DES ATELIERS COLLECTIFS 2015
Tous secteurs d'activités

Avec le soutien de :



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
Nous contacter	3
Module 1 – Comprendre et construire les outils comptables pour la gestion de ma structure	4
Module 2 – Savoir définir mon prix de vente : les paramètres à prendre en compte	6
Module 3 – Définir ma stratégie de consolidation grâce à des outils de pilotage pertinents	7
Module 4 – Mettre en place un management efficace au sein de ma structure	9
Module 5 – Mettre en place une campagne de financement participatif : qu'est ce que c'est ? Comment ça marche ? Mise en pratique	10

Nous contacter

- ➔ Pour toute question concernant le contenu des ateliers collectifs, vous pouvez contacter Floriane BESSON (Responsable du DLA) à besson@initiative95.fr et au 01 30 31 33 13 ou 01 30 31 96 66 (standard d'Initiative 95).
- ➔ Pour toute question concernant la dimension administrative, le planning et la logistique vous pouvez contacter Véronique LOPES à lopes@initiative95.fr et au 01 84 24 04 57 ou 01 30 31 96 66 (standard d'Initiative 95).

Module 1 – Comprendre et construire les outils comptables pour la gestion de ma structure

CADRE DE REALISATION

DLA (financé sur le budget d'ingénierie 2015)

OBJECTIFS

Le but de l'accompagnement est de découvrir le cadre réglementaire de la comptabilité, des principaux documents issus de la comptabilité et de la gestion (bilan, compte de résultat, budget, plan de trésorerie,...).

L'atelier permettra de donner aux structures :

- Les bases obligatoires comptables et financières, présentation des documents financiers, lecture de ces documents et premières clés d'analyse,
- Des outils pour construire et suivre ses budgets prévisionnels,
- Des outils pour anticiper ses besoins de financement et de trésorerie,
- Une présentation des solutions de financements France Active.

Il se caractérisera par :

- L'alternance d'apports théoriques et de cas pratiques adaptables basées sur des exemples concrets tirés de l'expérience de l'animateur sur le terrain,
- L'intervention demandée aux participants pour illustrer la formation de cas réels vécus par ces derniers.
- La remise d'un support pédagogique à chaque participant.

A ce titre, il est fortement préconisé aux participants de venir à la formation avec un ordinateur portable et EXCEL installé dessus.

- **DES CAS PRATIQUES CONCRETS** : nous pourrons proposer aux associations disposant d'un plan comptable associatif normé et dont la comptabilité est déjà informatisée de nous communiquer leurs balances 2013 et 2014, afin d'établir un diagnostic financier à titre d'exemple pour la formation (maximum 3 associations).

Cet atelier est en lien direct avec le Module 2 : *Savoir définir mon prix de vente : les paramètres à prendre en compte*

PUBLICS

Structures sociales et employeuses (associations, entreprises solidaires, coopératives) accueillies et/ou diagnostiquées par le DLA du Val d'Oise – Tous secteurs d'activité – Siège social en Val d'Oise

Salariés et bénévoles de l'association amenés à travailler sur ces questions

COMPOSITION DE L'EFFECTIF

10 personnes physiques maximum

Minimum 5 structures – maximum 10 structures

Inscription en binôme possible lorsque le nombre de participants le permet (la priorité étant donné au nombre de structures employeuses participantes)

DUREE DU MODULE

2 journées

9 & 16 juin 2015

LIEU

Initiative 95 (Cergy Saint Christophe)

Module 2 – Savoir définir mon prix de vente : les paramètres à prendre en compte

CADRE DE REALISATION

DLA (financé sur le budget d'ingénierie 2015)

OBJECTIFS

Dans un contexte d'augmentation de la commande publique et de réalisation de prestations privées par les entreprises sociales et les associations, il convient de savoir définir son prix de vente.

En lien direct avec le module précédent, le but de cet atelier est de :

- Permettre aux structures d'identifier les éléments à prendre en compte dans la fixation de son prix de vente ;
- Avoir une connaissance des outils permettant de calculer ce prix ;
- Aider à une mise en pratique concrète avec des exemples et des demandes directes des structures ;
- Outils d'analyse économique : comment déterminer les coûts et les ressources propres à votre activité ? Comment fixer un prix pour vos actions ?

PUBLICS

Structures sociales et employeuses (associations, entreprises solidaires, coopératives) accueillies et/ou diagnostiquées par le DLA du Val d'Oise – Tous secteurs d'activité – Siège social en Val d'Oise

Salariés et bénévoles de l'association amenés à travailler sur ces questions

COMPOSITION DE L'EFFECTIF

10 personnes physiques maximum

Minimum 5 structures – maximum 10 structures

Inscription en binôme possible lorsque le nombre de participants le permet (la priorité étant donné au nombre de structures employeuses participantes)

DUREE DU MODULE

3 journées (**Obligation de participer aux trois journées**)

2 jours consécutifs d'apports de connaissances et de mise en pratique + 1 jour à quelques semaines d'intervalle pour un suivi des structures.

7 & 8 septembre 2015 + 5 octobre 2015

LIEU

Initiative 95 (Cergy Saint Christophe)

Module 3 – Définir ma stratégie de consolidation grâce à des outils de pilotage pertinents

CADRE DE REALISATION

DLA (financé sur le budget d'ingénierie 2015)

OBJECTIFS

Le secteur associatif représente un secteur économique important dans lequel les problématiques de fonctionnement des associations sont souvent liées aux désengagements des partenaires financiers mais pas seulement. Face à un environnement de plus en plus instable, restrictions budgétaires, mais aussi concurrence, faiblesse de positionnement dans son environnement. Les associations recherchent des ressources propres qui conduisent à répondre à des appels à projets, à lancer des actions qui les éloignent de leur finalité première conduisant souvent à la perte de sens des actions engagées, un besoin de compétences complémentaires, une nouvelle organisation ce qui crée inévitablement des tensions au sein des équipes. Pour noircir ce tableau, on pourrait ajouter d'autres éléments tels que des problèmes de gouvernance, le souci des pérennisations des emplois.

Quoiqu'il en soit dans ces périodes de tension, la stabilité des équipes constitue la pierre angulaire du développement des structures. Si cette stabilité passe par un management approprié ce dernier ne peut se concrétiser que par un cadre défini et des outils cohérents apportant du sens et de la visibilité au fonctionnement.

Aussi, dans le cadre de sa politique de soutien Initiative 95 fort de ce constat propose un accompagnement collectif autour des problématiques de stratégie de consolidation, grâce à des outils de pilotage pertinents que posent ces situations.

Parallèlement, les résultats obtenus pourront les aider à mieux valoriser/ négocier avec leurs partenaires voire développer de nouvelles sources de financement.

PUBLICS

Structures sociales et employeuses (associations, entreprises solidaires, coopératives) accueillies et/ou diagnostiquées par le DLA du Val d'Oise – Tous secteurs d'activité – Siège social en Val d'Oise

Salariés et bénévoles de l'association amenés à travailler sur ces questions

COMPOSITION DE L'EFFECTIF

10 personnes physiques maximum

Minimum 5 structures – maximum 10 structures

Inscription en binôme possible lorsque le nombre de participants le permet (la priorité étant donné au nombre de structures employeuses participantes)

DUREE DU MODULE

3 journées (**Obligation de participer aux trois journées**)

2 jours consécutifs d'apports de connaissances et de mise en pratique + 1 jour à quelques semaines d'intervalle pour un suivi des structures.

28 & 29 septembre 2015 + 2 novembre 2015

LIEU

Initiative 95 (Cergy Saint Christophe)

Module 4 – Mettre en place un management efficace au sein de ma structure

CADRE DE REALISATION

DLA (financé sur le budget d'ingénierie 2015)

OBJECTIFS

A la fin de cet atelier collectif, les participants auront identifié les outils et les méthodes pour manager au quotidien en fonction de leur activité et de la taille de leur équipe.

Le but de l'atelier est de :

- Donner des clés sur les différents types de management ;
- L'utilité d'instaurer des règles de management ;
- Proposer des exercices de mise en pratique.

PUBLICS

Structures sociales et employeuses (associations, entreprises solidaires, coopératives) accueillies et/ou diagnostiquées par le DLA du Val d'Oise – Tous secteurs d'activité – Siège social en Val d'Oise

Administrateurs, directeurs, responsables généraux, toute personne amenée à encadrer une équipe au sein de sa structure

COMPOSITION DE L'EFFECTIF

10 personnes physiques maximum

Minimum 5 structures – maximum 10 structures

Inscription en binôme possible lorsque le nombre de participants le permet (la priorité étant donné au nombre de structures participantes)

DUREE DU MODULE ET MODALITES DE REALISATION

3 journées (**Obligation de participer aux trois journées**)

2 jours consécutifs d'apports de connaissances et de mise en pratique + 1 jour à quelques semaines d'intervalle pour un suivi des structures.

29 & 30 juin 2015 + 22 septembre 2015

LIEU

Initiative 95 (Cergy Saint Christophe)

Module 5 – Mettre en place une campagne de financement participatif : qu'est ce que c'est ? Comment ça marche ? Mise en pratique

CADRE DE REALISATION

DLA (financé sur le budget d'ingénierie 2015)

OBJECTIFS

Le financement participatif est en plein essor. Certaines structures peuvent se montrer « frileuses » à aller sur ce type de financement par méconnaissance. Le but de cet atelier est de :

- Présenter le Crowdfunding, son fonctionnement, ses buts ;
- Présenter les différents types de plate-forme existantes, les avantages propres à chacune ;
- Aider les structures dans la mise en place d'une campagne de financement participatif (quels projets peuvent être touchés, quelles sont les règles, quels écueils éviter).

PUBLICS

Structures sociales et employeuses (associations, entreprises solidaires, coopératives) accueillies et/ou diagnostiquées par le DLA du Val d'Oise – Tous secteurs d'activité – Siège social en Val d'Oise

Salariés et bénévoles de l'association amenés à travailler sur ces questions

COMPOSITION DE L'EFFECTIF

10 personnes physiques maximum

Minimum 5 structures – maximum 10 structures

Inscription en binôme possible lorsque le nombre de participants le permet (la priorité étant donné au nombre de structures employeuses participantes)

DUREE DU MODULE

3 journées (**Obligation de participer aux trois journées**)

2 jours consécutifs d'apports de connaissances et de mise en pratique + 1 jour à quelques mois d'intervalle pour un suivi des structures.

22 & 23 juin 2015 + 21 septembre 2015

LIEU

Initiative 95 (Cergy Saint Christophe)